



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-8442>

Département(s) de publication : **75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95**

Annonce n° **26-8442**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Assistance Publique Hôpitaux Paris

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Fourniture de plats cuisinés réfrigérés multi portions et de charcuteries pâtisseries pour l'AP-HP

Description : Fourniture de plats cuisinés réfrigérés multi portions et de charcuteries pâtisseries pour l'AP-HP

Identifiant de la procédure : 887638ed-86b1-4191-8c22-34c06dcbfe01

Identifiant interne : 25/025

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 15894300 Plats préparés

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 15812100 Pâtisserie

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : LE KREMLIN BICETRE

Subdivision pays (NUTS) : Val-de-Marne (FR107)

Pays : France

Informations complémentaires : N'importe où dans le pays donné

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Fourniture de plats cuisinés réfrigérés multi portions (LOT 1)

Description : 45170 kg de plats cuisinés 10700 kg de sauces 1500 kg de jus de viande

Identifiant interne : Fourniture de plats cuisinés réfrigérés multi portions (LOT 1)

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 15894300 Plats préparés

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Le Kremlin Bicêtre

Code postal : 94270

Subdivision pays (NUTS) : Val-de-Marne (FR107)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : L'exécution du marché sera financée par le budget des hôpitaux, des pôles d'intérêt commun et directions du Siège concernés. Le ou les fournisseurs seront dispensés du versement de la retenue de garantie. L'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris s'engage sur un montant minimum représenté par 50% du montant de chaque lot valorisé au niveau de l'offre du Titulaire sur la durée totale du marché. Le Titulaire s'engage sur un montant maximum représenté par 200% du montant de chaque lot valorisé au niveau de son offre sur la durée totale du marché. Pour tous les lots, la part des produits listés - BPU représente un volume financier annuel de 80% et la part catalogue – HBPU représente 20%. Le Titulaire bénéficie de l'avance, sous réserve des conditions visées aux articles L. 2191-2 et L. 2191-3 du Code de la commande publique. Il peut y renoncer en le mentionnant expressément sur l'acte d'engagement. Option A Le titulaire ou son sous-traitant admis au paiement direct bénéficient d'une avance calculée en application du code de la commande publique dès lors que le marché respecte les conditions mentionnées à l'article R. 2191-3. Lorsque le titulaire ou le sous-traitant est une petite ou moyenne entreprise au sens du code de la commande publique, le taux de l'avance mentionné à l'article R. 2191-10 est fixé à 30%. Lorsque le titulaire ou le sous-traitant n'est pas une petite ou moyenne entreprise au sens du code de la commande publique, le taux de l'avance est fixé, au taux minimal de

5% prévu à l'article R. 2191-7 du code de la commande publique. L'avance est versée et remboursée selon les dispositions du code de la commande publique. Cette consultation peut faire l'objet : - d'un référé précontractuel : avant la conclusion du marché et jusqu'à sa date de notification dans les conditions prévues à l'article L 551-1 à L551-12 du code de justice administrative ; - d'un référé contractuel : dans les conditions définies aux articles L551-13 et L.551-23 et suivants du Code de Justice Administrative ; - d'un recours de plein contentieux : dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché public. Au près du Tribunal Administratif de Paris – 7 rue de Jouy – 75181 Paris Cedex 04. Courrier électronique : greffe.ta-paris@juradm.fr Téléphone : 01 44 59 44 00 Télécopie : 01 44 59 46 46 Médiation interne au Pôle d'Intérêt Commun ACHAT - Achats Centraux, Hôteliers, Alimentaires et Technologiques Il est possible, pour les parties au présent contrat, de saisir le médiateur interne à ACHAT concernant les difficultés dans l'exécution du présent marché : e-mail : mediation.interne.aca@aphp.fr

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Critère 1 PRIX : (coefficient :45%) Sous-critère a : BPU : 90% Sous-critère b : RFA : 10%

Description : Critère 1 PRIX (coefficient :45%) Sous-critère a : BPU : 90% Sous-critère b : RFA : 10%

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère 2 TECHNIQUE (coefficient : 45%) • Sous-critère a : Qualité nutritionnelle et organoleptique des produits. (50%) • Sous-critère b : Qualité technique de l'offre du candidat (35%) • Sous critère c : Maitrise logistique (15%)

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère 3 DEVELOPPEMENT DURABLE (coefficient : 10%) • Sous-critère a : Qualité durable de l'offre (60%) • Sous-critère b : Qualité durable des aspects logistiques (40%)

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : 100

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Paris

Informations relatives aux délais de recours : Cette consultation peut faire l'objet : - d'un référé précontractuel : avant la conclusion du marché et jusqu'à sa date de notification dans les conditions prévues à l'article L 551-1 à L551-12 du code de justice administrative ; - d'un référé contractuel : dans les conditions définies aux articles L551-13 et L.551-23 et suivants du Code de Justice Administrative ; - d'un recours de plein contentieux : dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché public. Auprès du Tribunal Administratif de Paris – 7 rue de Jouy – 75181 Paris Cedex 04. Courrier électronique : greffe.ta-paris@juradm.fr Téléphone : 01 44 59 44 00 Télécopie : 01 44 59 46 46 Médiation interne au Pôle d'Intérêt Commun ACHAT - Achats Centraux, Hôteliers, Alimentaires et Technologiques Il est possible, pour les parties au présent contrat, de saisir le médiateur interne à ACHAT concernant les difficultés dans l'exécution du présent marché : e-mail : mediation.interne.aca@aphp.fr

Organisation qui signe le marché : Assistance Publique Hôpitaux Paris

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Fourniture de charcuteries pâtisseries

Description : 135 480 portions

Identifiant interne : LOT 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 15812100 Pâtisserie

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Le Kremlin Bicêtre

Code postal : 94270

Subdivision pays (NUTS) : Val-de-Marne (FR107)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : L'exécution du marché sera financée par le budget des hôpitaux, des pôles d'intérêt commun et directions du Siège concernés. Le ou les fournisseurs seront dispensés du versement de la retenue de garantie. L'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris s'engage sur un montant minimum représenté par 50% du montant de chaque lot valorisé au niveau de l'offre du Titulaire sur la durée totale du marché. Le Titulaire s'engage sur un montant maximum représenté par 200% du montant de chaque lot valorisé au niveau de son offre sur la durée totale du marché. Pour tous les lots, la part des produits listés - BPU représente un volume financier annuel

de 80% et la part catalogue – HBPU représente 20%. Le Titulaire bénéficie de l'avance, sous réserve des conditions visées aux articles L. 2191-2 et L. 2191-3 du Code de la commande publique. Il peut y renoncer en le mentionnant expressément sur l'acte d'engagement. Option A Le titulaire ou son sous-traitant admis au paiement direct bénéficie d'une avance calculée en application du code de la commande publique dès lors que le marché respecte les conditions mentionnées à l'article R. 2191-3. Lorsque le titulaire ou le sous-traitant est une petite ou moyenne entreprise au sens du code de la commande publique, le taux de l'avance mentionné à l'article R. 2191-10 est fixé à 30%. Lorsque le titulaire ou le sous-traitant n'est pas une petite ou moyenne entreprise au sens du code de la commande publique, le taux de l'avance est fixé, au taux minimal de 5% prévu à l'article R. 2191-7 du code de la commande publique. L'avance est versée et remboursée selon les dispositions du code de la commande publique. Cette consultation peut faire l'objet : - d'un référé précontractuel : avant la conclusion du marché et jusqu'à sa date de notification dans les conditions prévues à l'article L 551-1 à L551-12 du code de justice administrative ; - d'un référé contractuel : dans les conditions définies aux articles L551-13 et L.551-23 et suivants du Code de Justice Administrative ; - d'un recours de plein contentieux : dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché public. Auprès du Tribunal Administratif de Paris – 7 rue de Jouy – 75181 Paris Cedex 04. Courriel électronique : greffe.ta-paris@juradm.fr Téléphone : 01 44 59 44 00 Télécopie : 01 44 59 46 46 Médiation interne au Pôle d'Intérêt Commun ACHAT - Achats Centraux, Hôteliers, Alimentaires et Technologiques Il est possible, pour les parties au présent contrat, de saisir le médiateur interne à ACHAT concernant les difficultés dans l'exécution du présent marché : e-mail : mediation.interne.aca@aphp.fr

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Critère 1 PRIX : (coefficient :45%) Sous-critère a : BPU : 90% Sous-critère b : RFA : 10%

Description : Critère 1 PRIX (coefficient :45%) Sous-critère a : BPU : 90% Sous-critère b : RFA : 10%

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère 2 TECHNIQUE (coefficient : 45%) • Sous-critère a : Qualité nutritionnelle et organoleptique des produits. (50%) • Sous-critère b : Qualité technique de l'offre du candidat (35%) • Sous critère c : Maitrise logistique (15%)

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère 3 DEVELOPPEMENT DURABLE (coefficient : 10%) • Sous-critère a : Qualité durable de l'offre (60%) • Sous-critère b : Qualité durable des aspects logistiques (40%)

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : 100

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Paris

Informations relatives aux délais de recours : Cette consultation peut faire l'objet : - d'un référé précontractuel : avant la conclusion du marché et jusqu'à sa date de notification dans les conditions prévues à l'article L 551-1 à L551-12 du code de justice administrative ; - d'un référé contractuel : dans les conditions définies aux articles L551-13 et L.551-23 et suivants du Code de Justice Administrative ; - d'un recours de plein contentieux : dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché public. Auprès du Tribunal Administratif de Paris – 7 rue de Jouy – 75181 Paris Cedex 04. Courrier électronique : greffe.ta-paris@juradm.fr Téléphone : 01 44 59 44 00 Télécopie : 01 44 59 46 46 Médiation interne au Pôle d'Intérêt Commun ACHAT - Achats Centraux, Hôteliers, Alimentaires et Technologiques Il est possible, pour les parties au présent contrat, de saisir le médiateur interne à ACHAT concernant les difficultés dans l'exécution du présent marché : e-mail : mediation.interne.aca@aphp.fr

Organisation qui signe le marché : Assistance Publique Hôpitaux Paris

Section 6 - Résultats

Valeur maximale des accords-cadres dans cet avis : 5,446,011 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 3,900,959 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : ESPRI RESTAURATION

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE ESPRI RESTAURATION (lot1)

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

L'offre a été classée : oui

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2025ACHC252717

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 02/09/2025

Date de conclusion du marché : 03/11/2025

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,545,052 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

6.1.3 Soumissionnaires non retenus :

Soumissionnaire :

Nom officiel : ALPES FRAIS PRODUCTION

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Assistance Publique Hôpitaux Paris

Numéro d'enregistrement : 26750045201928

Ville : LE KREMLIN BICETRE

Code postal : 94270

Subdivision pays (NUTS) : Val-de-Marne (FR107)

Pays : France

Adresse électronique : secretariat.hotelier-restauration.aca@aphp.fr

Téléphone : 0153146960

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Paris

Numéro d'enregistrement : 17750005500013

Ville : Paris

Code postal : 75004

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Téléphone : 01 44 59 44 00

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0003

Nom officiel : ESPRI RESTAURATION

Taille de l'opérateur économique : Grande

Numéro d'enregistrement : 34339778200016

Adresse postale : ZI DE BEAUFEU

Ville : ROEZE SUR SARTHE

Code postal : 72100

Subdivision pays (NUTS) : Sarthe (FRG04)

Pays : France

Adresse électronique : dlq.appel.offres@espri-restauration.fr

Téléphone : 0243395950

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

8.1 ORG-0004

Nom officiel : ALPES FRAIS PRODUCTION

Taille de l'opérateur économique : Micro, petite ou moyenne

Numéro d'enregistrement : 33934164600067

Ville : RIVES

Code postal : 38140

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Adresse électronique : adv.restauration@groupe-vt.com

Téléphone : 0438022090

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 681f61b4-506e-42da-a84d-e3ed4a736d61 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 23/01/2026 à 16:16

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 23/01/2026